Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20261112-20261010-DE

COMMUNE DE PLUHERLIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers municipaux présents : 15
Nombre de procurations : 3
Date de la Convocation du Conseil Municipal : 05 novembre 2026

PRÉSENTS : GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, GUILLET Isabelle, GARÇON Bénédicte, JAGUT Nolwenn, HERRAULT Pascal, FRÉOUX Jean-Paul, CAVALON Michel, BARBIN Françoise, QUELLEC Lydie, GUITON Gaëlle, PRIEZ Nolwenn, RICHARD Aurélie, HAUROGNÉ Sabrina, QUENARDEL François.

POUVOIRS : Jean-Michel VIDUS donne pouvoir à Jean-Paul FRÉOUX. Franck MAGNEN donne pouvoir à Gildas POSSÉMÉ. Sandrine CHAUSSEREAU donne pouvoir à Bénédicte GARÇON.

EXCUSES : Vincent HAËNTJENS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CAVALON Michel

2026.10.10 Finances : décision modificative n°2 – budget principal

Depuis le 1er janvier 2026, l'instruction budgétaire et comptable M57 a modifié les imputations budgétaires pour les participations aux frais de scolarité entre communes membres d'un même groupement. Jusqu'à présent les crédits étaient ouverts au chapitre 65, il est dorénavant nécessaire de les ouvrir au chapitre 011. Les transferts à autoriser sont les suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	**Article**	**Libellé**	**Montant**
011	*62875*	Aux communes membres du GFP	+ 35 850,00€
65	*657341*	Subvention de fonctionnement aux communes membres du GFP	-34 600,00€
	6558	Autres contributions obligatoires	-1 250,00€

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité adopte la modification budgétaire n°2.

Annexe 2 : Décision modificative

Fait et délibéré en séance publique
les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Michel CAVALON
Le secrétaire de séance

Jean-Pierre GALUDEC,
Le Maire

Jean-Pierre GALUDEC
Signature numérique de Jean-Pierre GALUDEC
Date : 2026.11.16 14:37:51 +01'00'